EPAGE LARGUE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DE L'EPAGE LARGUE

Membres en exercice : 95
Membres présents et représentés : 62

Le vendredi 12 avril 2019 à 19 heures 30, le Comité syndical s'est réuni à la salle communale de Manspach, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 28 mars 2019.

Sous la présidence de **Monsieur Daniel DIETMANN, Président :**
Vu l'article 11 des statuts de l'EPAGE Largue, considérant que 54 Membres sont présents et 8 Membres représentés, le quorum est atteint.

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE
17 AVR. 2019
A LA SOUS-PREFECTURE

Délibération CS/03/2019

Subvention : « Maison de la Nature du Sundgau »

Sur proposition de Monsieur Joseph BERBETT, Vice-Président,

Le Comité syndical décide,

- d'allouer une subvention de participation à l'animation des actions pédagogiques " eau " de 3 000 € à la Maison de la Nature d'Altenach pour l'année 2019.
- d'inscrire la somme de 3 000 € à l'article 65738 du budget 2019.

Suivent les signatures au Registre
Rendu exécutoire le 17.04.2019
Le Vice-Président,
Joseph BERBETT

EPAGE LARGUE

Pour extrait certifié conforme
Manspach, le 15 avril 2019

Le Vice-Président,
Joseph BERBETT

EPAGE LARGUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication.